



DORE ALLIER
Syndicat Intercommunal
d'Alimentation en Eau Potable

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

-oo0oo-

L'an **Deux Mille Vingt Cinq** le 26 mars à Dix-Huit Heures,
le Comité du Syndicat dûment convoqué s'est réuni
en session ordinaire, Salle du Conseil-
Place des Martyrs de la Déportation à Peschadoires
sous la présidence de Monsieur MAZELIER Vincent.

SIAEP DORE -ALLIER

Date de convocation : 12/03/2025

Place de la Mairie
63190 LEZOUX
Tel : 04 73 73 11 51
contact@siaepdoreallier.fr

PRESENTS : MMES GONINET L., GRENIER M.C.
MS DERBIAS J.L., DURUPT S., GARMIS F., GIRARD J.B.,
MS MAURIN D., MAZELIER V., ORCIERE T.

ABSENTS : MME TARTRY-LAVEST A., MS AURIEL L., BARGOIN J.,
MS BLANCHOZ P., BRIVARY J.F., DUROHANY D., ROUVIDANT J.L.

POUVOIRS : MME TARTRY-LAVEST A. POUVOIR A M. GARMIS F.
M.BLANCHOZ P. POUVOIR A M. BLANCHOZ P.
M. DUROHANY D. POUVOIR A MME GONINET L.
M.ROUVIDANT J.L. A M. MAURIN D.

Nombres de Membres :
en exercice : 16
présents : 09
votants : 13

DELIBERATION N° 2025-03-11

Objet : Création du poste d'agent de maitrise principal territorial (dans le cadre d'un avancement de grade)

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le Président propose au Comité syndical la création d'un emploi d'agent de maitrise principal territorial pour assurer les missions de direction et de contrôle d'exécution de travaux, d'encadrement au sein du Syndicat Dore-Allier.

Après avoir entendu le Président et après en avoir délibéré, le Comité syndical,

- Décide de la création, à compter du 12/10/2025, d'un emploi permanent à temps complet d'agent de maîtrise principal.
- Précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre

Pour extrait certifié conforme,
Signé par Vincent MAZELIER,
Le Président



Certifié exécutoire,
Reçue en sous préfecture le :
Publié le :

27 MARS 2025
27 MARS 2025